Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

LE CONCOURS NATIONAL AGRICOLE DE LILLE

M. RUAU A LILLE

L'organisation du concours agricole a été complètement achevée mercredi matin. Tous les animaux reproducteurs qui doivent être soumis à l'examen du jury sont arrivés dans la matinée. Officier et on compte que le nombre de sujets exposés dépassera le chiffre de cinq cents.

Il y en a de toutes les races. Inutile de faire que l'espèce dominante à robe rouge sombre est absolument représentée. Les éleveurs de la Normandie nous ont, eux aussi, envoyé de nombreux sujets, qui, pour le poids et la grosseur, rivalisent avec ceux des nos nativiteurs du Nord.

Les races hollandaises et du Durham forment un lot important.

La race bleue du Nord, admise pour la première fois à participer à un concours national, n'également fêtée les stalles de l'Esplanade de nombreux spectateurs qui furent, hier, fort admirés. Résultat d'un croisement du Durham avec l'Hollandais, cette race a été créée dans les pâturages du Cambrésis. Sans avoir les dimensions et la grâce des sujets normands et flamands, les vêtes de cette espèce n'en sont pas moins très puissants et il est très probable que dans un avenir prochain ils pourront, après une habile sélection, rivaliser et surpasser quelques-unes de leurs sœurs locales.

Le concours agricole compte encore des sujets de l'espèce porcine très peu connue dans notre région. Ces spécimens sont en quelque sorte des miniatures de l'espèce bovine. Mesurant à peine un mètre vingt de hauteur, leur tête rappelle quelque peu à celle du chevreuil et ils sont par cela même l'objet d'une vive curiosité.

Les animaux de basse-cour : poules, coqs, dindons, lapins, etc., ont été également, depuis hier, placés dans les cages qui leur sont réservées. Leur nombre est très grand et la tâche du jury sera assez difficile.

LES PRODUITS AGRICOLES ET HORTICOLES

Les opérations du jury

Sous la direction de M. Jourdain, commissaire de la section, le jury spécial a examiné les produits agricoles et horticoles.

Longuement, les jurés ont admiré l'intéressante exposition faite par l'Œuvre des Jardins Ouvriers de Lille. On connaît sans doute le but de cette belle association. Elle encourage la création à Lille et dans ses environs de jardins à l'usage des travailleurs. L'œuvre étudie et soutient en quelque sorte toutes les institutions propres à améliorer la condition matérielle et morale des classes laborieuses.

Au président de l'association, M. Maxime Desrocq, notaire, le jury a exprimé toute sa satisfaction et le honneur en a versé plus loin, elle a décerné à l'Œuvre un grand diplôme de médaille d'or.

Commencée à huit heures, la tâche du jury a été terminée à onze heures.

Voici les résultats :

1re Classe : EXPOSANTS PRODUCTEURS

1re Division : Produits du sol

PRÉMIERS

1re catégorie : Beurre des Flandres

1re section : Produits présentés par des beurreries industrielles, coopératives ou coopératives : Pas de produits présentés.

2e section : Produits présentés par des agriculteurs traitant exclusivement le lait de leur exploitation. Diplôme de médaille d'or n° 1, Mme Delhaye, à Bailleul (Nord). — Méd. d'argent : Mme Lhermitte, Mme Ammeux-Dequid, à Estaires, Mme Bal, à Armentière ; Mlle de Brouck, Mme Dazzarotto Lizerie, à Fâmingbrie, Mme Vanneuvenpen, à Meteren ; Mlle Dubar, à Vieux-Berquin-Havringourt (Nord) ; Mme Dubar, à Provins.

2e catégorie : Beurres des Ardennes, de l'Aisne et de la région du Nord

1re section : Produits présentés par des beurreries industrielles, méd. d'argent, MM. Richard Frères, à Solesmes.

2e section : Produits présentés par des agriculteurs, méd. d'argent, M. Robert, à Marcelles (Nord) ; Mlle Léonie Lecouvreur, à Sebourg ; Mme Bouchez-Gaulin, à Landrecies ; Mlle de Bronze, Mlle Lefebvre, à Bavinchove ; M. Tourte, à Pauvres ; M. Dambrine fils, à Feuquent-par-Nesles.

FROMAGES

Fromages à pâte molle. — 1re catégorie. — Brie, Coulommiers, façon Brie, façon Coulommiers

1re section : Aucune récompense.

2e section : Produits présentés par des agriculteurs traitant exclusivement le lait de leur exploitation.

Diplôme de médaille d'or n° 29, M. Tourte, à Pauvres — Méd. d'argent, Mme Lebreuil, à Herrin, et Mlle Dazin, à Graincourt-les-Havrincourt — Méd. de bronze, Mme Strobbel, à Oudezeele ; Mlle Lecouvreur, à Sebourg ; Mlle Delangle, à Hesdin.

2e catégorie : Camembert, Pont-l'Evêque

1re section : Produits présentés par des sociétés. Méd. d'argent, n° 48, M. Thibault, à Chapelle-Engerbal (Calvados).

2e section : Produits présentés par agriculteurs. Diplôme de médaille d'or n° 1, M. Maquet, à Commeville-sur-Dives (Calvados). — Méd. d'argent, MM. Tourte, à Pauvres ; Lebreuil, à Herrin ; Trouvé, à Bonnières, à Varennes, n° 41, Mme Lhermitte, à Armentière.

3e catégorie : Mirolles, Livarot et analogues.

1re section : diplôme de médaille d'or n° 48, M. Gaudel, à Cormeroux (Vosges).

2e section : Diplômes de médailles d'or, Mlle Beaudouin, à Beaulieu (Eure), et Mme Delsart, à Ebrancy. — Méd. d'argent, Mme Pouvreau, à Catillon ; Mme Marchand, à Ebrancy ; Mme de Bresse, MM. Perron, à Quimperlé (Finistère) ; Frédéric Dufour, à Vimoutiers (Orne) ; Mlle Lebreuil, à Herrin.

Fromages à pâte ferme

Catégorie unique : M. Piquet, à Lalleyrou (Dordogne).

Méd. d'argent, Mme Delangle, à Hesdin ; Mlle Boulanger, à Marcoing. — Méd. de bronze, M. Pruvost, à Catillon ; Mlle Strobbel, à Oudezeele.

LES CONSERVES

1re catégorie : *Conserves de fruits et légumes*

Médaille d'or, M. Guillaud, à Lille. — Méd. d'argent, Mme Lecouvreur, de Sebourg ; Mlle Zeller, à Ailette ; Mme Ladan, de Provins. — Méd. de bronze, Mlle Gaumer, à Gondecourt.

2e catégorie : *Fruits confits*, pas de produits.

3e catégorie : *Compotes, sirops de fruits*

Confitures : Mme Bal, d'Armentière. — Méd. d'argent, Mlle Lecouvreur. — Méd. de bronze, Mme Ladan.

Sirops : Méd. d'argent, M. Albert Delle, de Lille. — Méd. de bronze, Mmes Boulanger, de Marcoing ; Rose, de Boulogne-sur-Mer.

2e Division. — Horticulture

1re catégorie : *Produits végétaux*

Diplôme de médaille d'or, M. Vilmorin-Andrieux et Cie, de Paris. — Méd. d'argent gr. mod., M. Guillaud, de Lille.

2e Catégorie : *Produits des pépinières*

1re section : Arboriculture d'ornement : Méd. d'argent gr. mod., M. Olivier-Leroy.

3e Catégorie : *Produits de la floriculture, fleurs et plantes d'ornement*

Diplôme de médaille d'or : M. Vilmorin-Andrieux et Cie, de Paris ; Société d'horticulture du Nord de la France ; M. Vérin, de Lille. — Méd. d'argent gr. mod., M. Mulnard, de Lille.

4e Catégorie : *Produits horticoles divers des jardins ouvriers et des jardins scolaires*

Diplômes de médaille d'or : Œuvre Lilloise des jardins ouvriers, M. Desrocq, président ; Jardin de Fives-Lille, président M. Van den Meeh. — Méd. d'argent gr. mod., Jardins de la porte d'Ypres et de la porte de Douai — Méd. de bronze, Jardins de la Barche, de la porte d'Arras, des Abeottes, du Champ de manœuvres de la porte de Valenciennes, de La Madeleine, de Canteleu, de l'avenue de Bretagne.

5e Catégorie : *Produits agricoles divers, semences, produits de la chasse, de la pêche et de la pêche en rivière*

1re catégorie : *Semences de fruits, pas de produits.*

2e catégorie : *Fruits demandés, pas de produits.*

3e catégorie : *Conserves, sirops de fruits, pas de produits.*

4e catégorie : *Produits des animaux domestiques*

1re section : *Produits divers non compris dans les divisions et catégories précédentes*

Produits végétaux : Diplômes de médaille d'or, n° 126, Comité laitier de France, à Lille (Nord) ; n° 127, Station expérimentale de Cappelle (Nord), M. Descarpentries-Petit, à Lecelles.

Diplômes de médailles d'argent gr. mod., MM. Vergnes-Lejeune et fils, à Bourbourg ; Lemoinet, à Emondeville (Manche) ; Mlle Hennes, frères, à Wattignies ; Dubois-Roux, à Chamy (Eure) ; MM. Cahen et fils, à Sousse (Tunisie) — Méd. de bronze, n° 184 M. Dupont Ed., à Fère-Champenoise ; Doucet (Gérard — Sénateur honorable, M. Lemeur, à Vred par Marchiennes.

Produit des animaux domestiques : Médaille d'or, Laiterie coopérative de Beaumont-Hague (Manche) — Méd. d'argent, M. de Gratrolle, à Lesneg (Côtes-du-Nord) — Méd. de bronze, M. Peyron, à Quimperlé (Finistère).

4e catégorie : *Produits des colonies, pas de produits.*

7e catégorie : *Modèles d'installations économiques nécessaires aux petites industries rurales*

Diplôme de médaille d'argent, M. Robert, ex-pert à Hellemmes.

8e catégorie : *Expositions scolaires. — Matériel d'enseignement agricole, collections, modèles*

Diplômes de médailles d'or : Ecoles ambulantes d'agriculture du Nord, à Lille ; M. Tenaud, directeur de l'Ecole pratique de Wagnonville ; Ecoles ménagères agricoles du Nord.

Diplômes de médailles d'argent : M. Ernest Cavre, instituteur à Roubaix ; Rose, à Boulogne-sur-Mer ; Noël, à Sedan (Ardennes) ; Lallemand, à Mons-en-Barœul ; Andrieux, à Commanna (Finistère) ; Delaux, à Faches-Thumesnil.

8e Tableau spécial et objets d'enseignement agricole présentés par les professeurs. — Diplômes de médailles d'argent gr. mod. : MM. Hembrouq, à Willems (Nord) ; Dumont, professeur d'agriculture à Cambrai ; Victor Gauzy, à Cormelle (Ardennes) ; Wiart, à Escaudœuvres (Nord). — Méd. de bronze, MM. Levecque, instituteur à Lille, et Mortier, à Saint-Remy (Vienne).

9e Catégorie : *Expositions collectives faites par les Sociétés, les Comités et les Syndicats agricoles et horticoles*

Diplômes de médailles d'or : Syndicat des Laiteries de Thiérache ; Syndicat agricole de Lille ; Comice agricole de Lille ; Société d'Emulation des Fermières du Nord.

10e catégorie : *Produits et matériel des forêts, de la chasse, de la pêche*

1re et 2e sections, pas de produits.

3e, 4e, 5e, 6e, 7e sections, pas de produits présentés.

8e section : Produits de la pêche. — Diplôme de médaille d'argent, M. Yager Léon, de Roubaix.

9e Division : Vins, cidres, vinaigres, marc-de-raisin (eau-de-vie de cidre), vins et eaux-de-vie des départements de l'Est, de l'Ile-de-France et du Centre.

Médaille d'argent : MM. Modeste Sigault, à Bruley (Meurthe-et-Moselle) ; Poisson, à Sainte-Marguerite-des-Loges (Calvados) — Méd. de bronze, M. Gaston Dalestal, place de la Source, 9, à Paris.

Cidres, poirés et eaux-de-vie délivrés de la Normandie et du Nord et de l'Est. — Médaille d'argent, M. Lemoine, à Vimoutiers (Orne) — Méd. d'argent, M. Verlder, à Berengeville-la-Campagne — Méd. de bronze, MM. Bellanger, à Bléchicourt (P.-de-C.) ; Letellier, à Pleuis (Côtes-du-Nord) ; Hesnel, à Rouelle (Orne).

3e Classe : EXPOSANTS MARCHANDS

Division unique : *Produits agricoles divers*

Médailles d'or, MM. Vilmorin-Andrieux, de Paris, 17, boulevard Victor-Hugo, à Lille. — Méd. d'argent, MM. Lecomte-Dubar, à Mouvaux ; Lheureux, rue d'Artois, 119, à Lille — Méd. de bronze, MM. Dervyne-Salomon, rue de Wazemmes, à Lille ; Dervyne, à Lille.

LES VISITEURS

L'installation étant matériellement terminée, c'est en foule que les Lillois se sont rendus au Concours Agricole. Le nombre des visiteurs a été trop fois supérieur à celui des journées précédentes. D'autre part, comme c'était hier jour de Bourse les industriels, les commerçants et les cultivateurs venus à Lille n'ont pas manqué de se rendre à l'Esplanade et au Champ de Mars. La Compagnie des tramways eval, à leur intention, l'heureuse idée d'organiser un service spécial de tramways.

M. RUAU A LILLE

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, arrivera à Lille, jeudi, à 11 heures du matin.

Après un lunch intime, à l'Hôtel Delannoy, il se rendra, vers 2 heures, au Concours National Agricole, qu'il visitera en détail jusqu'au moment de reprendre le chemin de la gare, pour le train de 4 heures 27. Les exposants sont invités à se trouver dans leurs sections respectives.

La musique du 43e d'infanterie donnera concert à l'Esplanade pendant la visite ministérielle.

La distribution solennelle des prix du Concours National Agricole aura lieu le dimanche 5 juin, à 2 h. ½, au Grand-Théâtre. Le « Cercle Berlioz » prêtera son concours.

LE STAND DU « PROGRÈS DU NORD »

Au rond-point de Pont Napoléon, l'endroit le plus coquet de l'exposition agricole, que l'artiste décorateur se-nature qu'est M. Gérard Léger, et un grand horticulteur, est *Stand formé en un délicieux jardin, l'Empirisme*, du *Progrès du Nord et du Journal des Agriculteurs du Nord* a installé un stand joliment décoré, devant lequel s'arrêtent les visiteurs. Publications agricoles et pratiques, revues, romans, y sont exposés et, sous les yeux des curieux, on y exécute des travaux d'imprimerie : cartes de visite à la minute, prospectus, etc... Ce stand fait un agréable bouquet à ce coin de l'exposition, près du bureau du commissariat général.

***

Jeudi 2 juin, exposition générale (animaux, produits et machines).

A huit heures du matin, opérations du jury des animaux.

Vers 2 heures de l'après-midi, visite du concours par M. Ruau, ministre de l'Agriculture.

Entrée du public, de huit heures du matin à deux heures (au soir : prix : 1 franc ; de deux heures à six heures et demie ; prix : 1 franc.

LES CRIMES de Leers-Nord

Mystère autour de deux accidents

Mme Vital-Mercier, vieille bonne-femme, demeurant à M. Vital-Mercier, qui a été tuée en mai de cette année, 1910.

Du premier meurtre, les auteurs sont demeurés inconnus et les taches des coupables qui perpétrèrent le dernier crime paraissent devoir, aussi, demeurer à jamais ignorées des justices mises en branle, belge et française.

Des noms, on en possède, certes, qui n'échappent pas à priori toute suspicion et sont, bien loin de là, des arrestations nombreuses ont été opérées, sur les territoires des pays voisins.

Mais ils ne furent pas tout forbans, heureusement, qui s'mirent pour la même complète de l'humble petit ménage qui gîtait à Leers-Nord et il faudrait chercher parmi les pires.

Petites Matières autour de pièces à conviction

Le fichu

On se souvient que Céline Renoir, la fille aux pieds en bois, témoin et, peut-être, partie active dans le dernier meurtre perpétré, avait sur elle un fichu dont elle ne se séparait pas, paraît-il, la face grimaçante de l'assassiné.

Ce détail sortit de la bouche de Céline Renoir elle-même, un jour du mois d'octobre dernier, quelque temps, le nouvel, du café chez une colporteuse de Roubaix, tête noire d'Espérance Desrousseau.

Entendant l'avec de ce détail, Florent Déléré, polignot, rue Pierre-de-Roubaix, 8, se mêle à petit Dominique Desrousseau, âgé de douze ans, et la filleul de Céline.

Saisi, le fichu fut présenté à Poissot, mari de la filleuse pieds en bois ; à Desrousseau, le colporteur, et à la mère, enfin, à la veuve Desrousseau, la doulou honorable, M. Lemeur, à Vred par Marchiennes.

Produit des animaux domestiques : Médaille d'or, Laiterie coopérative de Beaumont-Hague (Manche) — Méd. d'argent, M. de Gratrolle, à Lesneg (Côtes-du-Nord) — Méd. de bronze, M. Peyron, à Quimperlé (Finistère).

Tous reconnurent parfaitement le fichu fameux.

Il est noir, la laine en est usée ; il y apparaît des taches jaunâtres. Taches de quoi ? De boue, d'acide, de cirage ? On ne sait pas. Mais, pour savoir, M. le juge d'instruction Delalé a décidé de soumettre à l'examen d'un expert chimiste le fichu sous lequel Céline frissonna devant un cadavre.

Le revolver

Un revolver américain à bascule a été détroué, au domicile de l'infortuné Vital-Mercier. Où est cette arme ?

Il nous revient cette petite anecdote :

Il y a, de cela, quelque temps, la Brigade Mobile a "n fut perquisitionner chez l'un des accusés. Toutes les précautions avaient été prises, afin que rien ne pût être soustrait aux investigations des policiers. Cependant...

Cependant il arriva que Jeanne Duthilœul, la propre, jeune de l'incapé de ce nom, réussit à s'emparer du revolver, sans que rien ne vît rien, à le glisser dans son corsage et à sortir.

Elle alle porter l'arme chez une « tienne amie, Séverine Desmot, 311, rue du Bellon, à Wattrelos ; l'enfoui sous un matelas ; puis revint, l'œil narquois, les mains sur les hanches, le buste renversé, affronter la B. M.

Jeanne Duthilœul est rentrée en possession du revolver, depuis la perquisition de la Brigade Mobile. Mais le revolver, qu'est-il devenu ?

Tout ce qu'on en a vu, par Séverine Desmot, c'est qu'il était à bascule, comme celui du père Vilal. Et, d'autre part, on a appris cent, que, lors d'une descente de la Brigade Mobile, qui eut lieu dans l'établissement de M. Créteur, à Roubaix, Henri Duthilœul, 18 ans, demeurant 132, rue des Longues-Haies, vit un individu qui jetait un revolver, des bijoux, une montre dans une fosse d'aisances.

La dite fosse « été vidée trois fois depuis que fut recherchée la déposition d'Henri Duthilœul. On l'a fait vider encore, tout récemment. Vainement.

Trois inséparables

Et il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que de 1907 à 1909 et de 1909 à 1910, Duthilœul, Hayaert et Bonlover, trois inculpés, habitaient ensemble, chez M. Créteur, rue du Crétinier, à Roubaix.

Vermessen et Vanderowere

Alfred Vermessen n'a pas besoin qu'on le présente. Il est comme de nos lecteurs et des populations avoisinant la frontière, comme le vendeur de la Sierra, où Fra Diavolo et Mandrin sont connus des enfants. Et la terreur qu'il inspire aux grandes personnes n'est pas moindre.

Vanderowere est le mari malheureux dont la femme accordait, il n'y a guère, encore, la plus franche hospitalité à Blanchette, le beau gas.

Or, Vanderowere vient de faire une petite révélation à M. le juge d'instruction Delalé.

— Un jour, m'a-t-il dit, j'ai rencontré Blanchette et j'ai mis au courant des recherches dirigées par la police contre sa personne. Il m'a paru s'en soucier peu. Et il a conclu : « Sans doute ils veulent me demander quelque explications au sujet de l'affaire du vieux de Leers, où j'étais avec Hayaert, Duthilœul et Céline. »

« Céline Renoir, qui entendit ces confidences, les répéta à Alfred Vermessen, qui est un ami de longue date. »

« Si j'étais Vidocq »

Avec ses grands beaux chiens écossais, Alfred Vermessen s'est beaucoup promené dans le quartier de Pont-Morel, à Roubaix, et nous l'avons dit, *il racontait*, parfois, ses aventures, sur les expéditions conduites par lui, en chef de bande, qui connaît son métier, il arrivait qu'il émît les hypothèses probables de la part d'un policier de flair.

C'est ainsi que s'entretenant du crime de Leers, par exemple, il déclara, paraît-il :

« Si j'étais Vidocq, si j'étais le vieil épicier après que le carrelage eut été lavé, nous avons trouvé, dans un coin, une wasingue ordue. Si j'étais Vidocq, sans hésitation, je conclurais de cette constatation qu'il y avait une femme avec les assassins. Car la wasingue ordue, c'est une manière de femme, ça.

La guillotine en l'Amérique

On nous a assuré que l'irrouvable Blanchette, tout de même inquiet de l'attention des polices belge et française, très éveillées autour de lui et croyant avoir à choisir entre la Guillotine et l'Amérique, avait opté pour cette dernière et décidé d'y faire une fin. Nous avons relaté l'assertion d'après laquelle le bandit se serait embarqué, grâce à un petit magot (1.600 francs), constitué à son intention par les rôdeurs de frontière à la solidarité desquels Vermessen avait fait appel.

La véritable fin méritée par Blanchette est été sur la Guillotine. Mais s'il est entendu qu'il est parti en Amérique, tant pis et tant mieux, tant pis à la fois, à une condition : c'est qu'il y reste.

Chez les cheminots du Nord

La section locale du syndicat national des cheminots du chemin de fer a envoyé, vendredi à Paris, auprès de la direction de la Compagnie du Nord, une délégation de huit membres pour réclamer la réintégration d'un garde-frein stagiaire, M. Dubois, qui avait été révoqué pour avoir, dans un moment de colère, frappé un chef de service qui, à l'occasion, le traitait de « sale boche ».

L'inspecteur du chef leur assurant, après avoir pris l'avis de la direction, que la compagnie accordait la réintégration à partir du 1er juin, c'est-à-dire aujourd'hui.

Les délégués, avant de rentrer à Lille, sont allés rendre compte du résultat de la démarche au siège du syndicat national.

Un bataillon du 127e d'infanterie, en garnison à Roubaix, pendant le durée de la grande fête de tir

Le bataillon du 127e d'infanterie, de Valenciennes qui, à l'effectif de 450 hommes, doit assurer tous les services pendant le XVIe grand concours national et international de tir, arrivera à Roubaix lundi prochain. Il cantonne en ville, venant de Paris par Berbrouck, à midi, précédé de la musique du 43e d'infanterie. Après la grande halte faite sur la Grande-Place, le bataillon sera dirigé sur les casernements aménagés pour lui au groupe scolaire de l'avenue Linné, dans une des nouvelles casernes des sapeurs-pompiers.

L'après-midi, de 2 h. à 5 h., la musique du 43e donnera un grand concert au nouveau stand de tir des Trois-Ponts.

Le concours de tir commence mercredi matin.

Le espion-boxeur Jack Tony

DEVANT LA COUR DE DOUAI

Le 7 mai dernier, le tribunal de Lille condamnait à un an de prison et 500 francs d'amende pour espionnage, le boxeur Jack Tony.

Le procureur de la République, jugeant la peine insuffisante, interjeta appel.

En première instance, les débats curent lieu à huis-clos ; il est plus que certain que la cour d'appel de Douai prendra la même mesure.

L'affaire a été appelée hier.

Rappelons en quelques mots les faits d'espionnage reprochés à Jack Tony.

Jacques Vandeveldt, dit Jack Tony, 27 ans, sujet belge, exposait de son pays de nombreuses condamnations, vint demeurer à Lille, où il se livra à un trafic avec de faux jetons, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Jack Tony fit plus tard la connaissance d'un agent secret allemand à Bruxelles, et, serrant M. Gustave, celui-ci n'eut aucune peine à le décider à se livrer à l'espionnage M. Gustave remit à Jack Tony un appareil photographique et lui donna pour mission de photographier des ouvrages intéressant la défense de la place de Lille.

L'espion-boxeur opéra, puis il avertit l'ambassadeur de révéler son agissements à un agent qui fréquentait son cabaret, M. F... représentant à Lille. M. F... prévint immédiatement la police et celle-ci arrêta Jack Tony le 21 mars 1910, au moment où, en compagnie de son amie, il prenait le rapide de Bruxelles. Jack Tony, qui était porteur de son appareil photographique, offrit à Bruxelles vendre des clichés à M. Gustave. Ajoutons que les plaques de l'appareil furent développées et qu'elles révélèrent des vues de fort d'Houplin prises par Jack Tony à la date du 10 mars.

Les photographies prises par Tony n'avaient aucune valeur militaire, de telle sorte que le tribunal de Lille ne retint contre l'espion-boxeur que l'article 5 de la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage, article qui punit d'un emprisonnement de prison et d'une amende de 100 à 2000 francs, tout qui, sans l'autorisation de l'administration militaire, enlèvent des levés ou cartes, plans, graphiques dans un rayon d'un myriamètre d'une place forte ou d'un établissement militaire.

Après 4 heures de débats, après avoir ouï Me Cambrie, avocat général, qui soutient l'accusation, et Me André Thellier, qui défend le barreau de Lille, qui défendait Van de Walle, le Cour, estimant que le délit d'espionnage était établi, a, par application des articles 2 et 5 de la loi du 18 avril 1886, condamné Van de Walle à 15 mois de prison et à 500 francs d'amende.

Déplacement ministériel

Sur l'invitation du Comité du mouvement Pierre Legrand, M. J. Dupuy, ministre du Commerce, viendra inaugurer ce mouvement, qui sera érigé au square Daubenton. M. Dupuy arrivera à Lille, vers onze heures, après la cérémonie, après réception à la gare par le Comité, une cerbelle de notre ami Oscar Petit sera chantée devant le monument et un banquet offert à M. le Ministre, à l'Hôtel Delannoy, terminera cette journée.

M. le général Brun, ministre de la Guerre, a reçu hier, à Paris, une délégation, composée de MM. Bersez, Auguste Poté, sénateur, Georges Poté, député, et Delesalle, maire de Lille.

M. le ministre de la Guerre a accepté en principe de s'arrêter à Lille, le 27 juin, pour présider le concours régional de gymnastique, en revenant de Roubaix, où il aura assisté à la Fête des Sociétés de Tir.

LES GRÈVES

A la Compagnie des Machines Agricoles A CROIX

Lundi, dans le courant de la journée, deux cents ouvriers, occupés à l'usine de la Compagnie des machines agricoles, se sont mis en grève. Ils avaient demandé à sortir des ateliers, pour le déjeuner, le quart d'heure nécessaire ne leur étant pas payé, mais cette autorisation ne leur avait pas été accordée.

Fin de la grève des teinturiers dans les cantons de Roubaix et Lannoy

Les ouvriers teinturiers qui s'étaient mis en grève, demandant une augmentation de salaire de 50 centimes par jour, ayant obtenu 25 centimes, de travail ne reprendre ce matin, jeudi, chez MM. Napoléon Lionnet, rue Larmes ; Gombert, rue de l'Alma ; Lucien Monnet, rue Lacroix ; les fils de J. Bernard, Grande-Rue ; Brouwers de Geyter, rue Saint-Maurice ; Cochelaere frères, à Croix ; Campion frères, à Wasquehal ; Fastenakeik, à Wattrelos ; Maisica, Gobert et Flament, à Reux.

Chez les tisserands de Roubaix

Quatre-vingts tisserands des établissements C. et J. Pollet, rues Nain et de Beaumont, ont repris le travail mercredi matin. Dans une réunion tenue hier, les autres grévistes ont voté un bulletin secret, voté la continuation de la grève.

Chez les teinturiers d'Ham et d'Amagne

Le conflit est terminé. Les ouvriers ayant obtenu satisfaction, leur syndicat a ordonné la reprise du travail fixée à ce matin.

ROUBAIX

ABUS DE CONFIANCE

Deux jeunes de passage, Marcel Maas, 17 ans, rue Vermeulen, Gustave Maas, dit Gustave Vermeulen, demeurant chez des parents, rue Pauvrel, 7, vient faire Pierre Dupuis, rue Charles-Quint, 9, à Wattrelos, en vendre quelques dessins contre un rouleau et le dépouiller qu'il prêtait sur son nom. Un mois de repos.

— Chez MM. Demoyer et Cie, appréteurs, rue de l'Hôpital, M. Eloi Dedeyne, 17 ans, apprenti, rue Pellon, 37, volait fréquemment du chlorure de chaux, du tétrachlorure de carbone et des emballages de la dépêche spécialisée du stockage, en tombant d'une toilette. Trente-cinq jours de repos.

GRAVES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un maçon occupé dans la salle des machines du Prépagé de Beaucamps, rue Watermann, M. Henri Ledoux, 23 ans, demeurant rue Charles-Quint, 9, à Wattrelos, a se fracture quelque dessus entre un rouleau et le dynamo qu'il plaçait sur son sommeil. Un mois de repos.

— Chez MM. Demoyer et Cie, appréteurs, rue de l'Hôpital, M. Eloi Dedeyne, 17 ans, apprenti, rue Pellon, 37, s'est fait une fracture du cinquième métacarpe et des contusions de la région supérieure du sternum, en tombant d'une toilette. Trente-cinq jours de repos.

LA XXXIe EXPOSITION ARTISTIQUE DU ROUBAIX-TOURCOING

La XXXIe exposition de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing sera ouverte dans la grande salle des fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix.

Comme chaque année, cette exposition comprendra des œuvres de peinture, pastel, aquarelles, sculptures, gravures, céramique, arts décoratifs.

AMATEURS DE LÉGUMES

Mardi soir, passant rue Pierre-de-Roubaix, un agent a pris en flagrant délit deux individus chargés de sacs de légumes. Abdelo Allaoi, 27 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 8, et Cyrille Dubuquoy, 27 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 8, ont été arrêtés pour vol de légumes dans des jardins du quartier de Roubaix.

M. Pagès, commissaire de police de 2e arrondissement, a expédié les deux voleurs au parquet.

ARRESTATION D'UN VOLEUR

Les agents de sûreté Paris et Dudhain, surtout qu'un jeune homme d'une quinzaine d'années, Georges Lion, 32 à Cambrai (Belgique), vient de dérober une somme de 25 francs, une bicyclette pour laquelle il a été volé, se mirent à en rechercher le. Ils l'ont découvert dans un estaminet de la rue de Lannoy, le mineur en était disparu.

Conduit au poste de la sûreté, il avoua être parti de Lille, marcé aujourd'hui. Le vol qu'il cherchait à vendre était volé de nuit dans M. Delesterre, commissaire à la rue de Lannoy, 8, à Lille, il a été volé, il a également dérobé une somme de 45 fr. 50.

Georges Lion a été remis au parquet.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Nord-Touriste organise pour dimanche prochain, 4 juin, une belle agréable partie vers le Mont de Flandre.

Les départs seront organisés à 8 heures du matin, à 2 heures, à 6 heures, à 8 heures, à 10 heures, à 12 heures, à 14 heures, à 16 heures, à 18 heures, à 20 heures, à 22 heures, à 24 heures, à 26 heures, à 28 heures, à 30 heures, à 32 heures, à 34 heures, à 36 heures, à 38 heures, à 40 heures, à 42 heures, à 44 heures, à 46 heures, à 48 heures, à 50 heures, à 52 heures, à 54 heures, à 56 heures, à 58 heures, à 60 heures, à 62 heures, à 64 heures, à 66 heures, à 68 heures, à 70 heures, à 72 heures, à 74 heures, à 76 heures, à 78 heures, à 80 heures, à 82 heures, à 84 heures, à 86 heures, à 88 heures, à 90 heures, à 92 heures, à 94 heures, à 96 heures, à 98 heures, à 100 heures, à 102 heures, à 104 heures, à 106 heures, à 108 heures, à 110 heures, à 112 heures, à 114 heures, à 116 heures, à 118 heures, à 120 heures, à 122 heures, à 124 heures, à 126 heures, à 128 heures, à 130 heures, à 132 heures, à 134 heures, à 136 heures, à 138 heures, à 140 heures, à 142 heures, à 144 heures, à 146 heures, à 148 heures, à 150 heures, à 152 heures, à 154 heures, à 156 heures, à 158 heures, à 160 heures, à 162 heures, à 164 heures, à 166 heures, à 168 heures, à 170 heures, à 172 heures, à 174 heures, à 176 heures, à 178 heures, à 180 heures, à 182 heures, à 184 heures, à 186 heures, à 188 heures, à 190 heures, à 192 heures, à 194 heures, à 196 heures, à 198 heures, à 200 heures, à 202 heures, à 204 heures, à 206 heures, à 208 heures, à 210 heures, à 212 heures, à 214 heures, à 216 heures, à 218 heures, à 220 heures, à 222 heures, à 224 heures, à 226 heures, à 228 heures, à 230 heures, à 232 heures, à 234 heures, à 236 heures, à 238 heures, à 240 heures, à 242 heures, à 244 heures, à 246 heures, à 248 heures, à 250 heures, à 252 heures, à 254 heures, à 256 heures, à 258 heures, à 260 heures, à 262 heures, à 264 heures, à 266 heures, à 268 heures, à 270 heures, à 272 heures, à 274 heures, à 276 heures, à 278 heures, à 280 heures, à 282 heures, à 284 heures, à 286 heures, à 288 heures, à 290 heures, à 292 heures, à 294 heures, à 296 heures, à 298 heures, à 300 heures, à 302 heures, à 304 heures, à 306 heures, à 308 heures, à 310 heures, à 312 heures, à 314 heures, à 316 heures, à 318 heures, à 320 heures, à 322 heures, à 324 heures, à 326 heures, à 328 heures, à 330 heures, à 332 heures, à 334 heures, à 336 heures, à 338 heures, à 340 heures, à 342 heures, à 344 heures, à 346 heures, à 348 heures, à 350 heures, à 352 heures, à 354 heures, à 356 heures, à 358 heures, à 360 heures, à 362 heures, à 364 heures, à 366 heures, à 368 heures, à 370 heures, à 372 heures, à 374 heures, à 376 heures, à 378 heures, à 380 heures, à 382 heures, à 384 heures, à 386 heures, à 388 heures, à 390 heures, à 392 heures, à 394 heures, à 396 heures, à 398 heures, à 400 heures, à 402 heures, à 404 heures, à 406 heures, à 408 heures, à 410 heures, à 412 heures, à 414 heures, à 416 heures, à 418 heures, à 420 heures, à 422 heures, à 424 heures, à 426 heures, à 428 heures, à 430 heures, à 432 heures, à 434 heures, à 436 heures, à 438 heures, à 440 heures, à 442 heures, à 444 heures, à 446 heures, à 448 heures, à 450 heures, à 452 heures, à 454 heures, à 456 heures, à 458 heures, à 460 heures, à 462 heures, à 464 heures, à 466 heures, à 468 heures, à 470 heures, à 472 heures, à 474 heures, à 476 heures, à 478 heures, à 480 heures, à 482 heures, à 484 heures, à 486 heures, à 488 heures, à 490 heures, à 492 heures, à 494 heures, à 496 heures, à 498 heures, à 500 heures, à 502 heures, à 504 heures, à 506 heures, à 508 heures, à 510 heures, à 512 heures, à 514 heures, à 516 heures, à 518 heures, à 520 heures, à 522 heures, à 524 heures, à 526 heures, à 528 heures, à 530 heures, à 532 heures, à 534 heures, à 536 heures, à 538 heures, à 540 heures, à 542 heures, à 544 heures, à 546 heures, à 548 heures, à 550 heures, à 552 heures, à 554 heures, à 556 heures, à 558 heures, à 560 heures, à 562 heures, à 564 heures, à 566 heures, à 568 heures, à 570 heures, à 572 heures, à 574 heures, à 576 heures, à 578 heures, à 580 heures, à 582 heures, à 584 heures, à 586 heures, à 588 heures, à 590 heures, à 592 heures, à 594 heures, à 596 heures, à 598 heures, à 600 heures, à 602 heures, à 604 heures, à 606 heures, à 608 heures, à 610 heures, à 612 heures, à 614 heures, à 616 heures, à 618 heures, à 620 heures, à 622 heures, à 624 heures, à 626 heures, à 628 heures, à 630 heures, à 632 heures, à 634 heures, à 636 heures, à 638 heures, à 640 heures, à 642 heures, à 644 heures, à 646 heures, à 648 heures, à 650 heures, à 652 heures, à 654 heures, à 656 heures, à 658 heures, à 660 heures, à 662 heures, à 664 heures, à 666 heures, à 668 heures, à 670 heures, à 672 heures, à 674 heures, à 676 heures, à 678 heures, à 680 heures, à 682 heures, à 684 heures, à 686 heures, à 688 heures, à 690 heures, à 692 heures, à 694 heures, à 696 heures, à 698 heures, à 700 heures, à 702 heures, à 704 heures, à 706 heures, à 708 heures, à 710 heures, à 712 heures, à 714 heures, à 716 heures, à 718 heures, à 720 heures, à 722 heures, à 724 heures, à 726 heures, à 728 heures, à 730 heures, à 732 heures, à 734 heures, à 736 heures, à 738 heures, à 740 heures, à 742 heures, à 744 heures, à 746 heures, à 748 heures, à 750 heures, à 752 heures, à 754 heures, à 756 heures, à 758 heures, à 760 heures, à 762 heures, à 764 heures, à 766 heures, à 768 heures, à 770 heures, à 772 heures, à 774 heures, à 776 heures, à 778 heures, à 780 heures, à 782 heures, à 784 heures, à 786 heures, à 788 heures, à 790 he